



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N° 32 DU SAMEDI 01/04/2023

Réunion du 27 mars 2023

Responsable : M. Alain CABERLON

Membres : MM. André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIER REÇU

- Régny : du 21/03/23 : lu et noté. Vous êtes prié de venir à la Délégation pour récupérer le cahier des charges pour l'organisation des ½ finales. Merci.

COUPE DU ROANNAIS « INTERSPORT » D3 – D4

- ¼ de finale, les rencontres se dérouleront le **dimanche 9 avril à 14h30**.

Villerest 1 contre Roanne Portugais 1
St Martin la Sauveté 1 contre Belette 1
Loire Sornin 2 contre St Denis de Cabanne 1 (à 16h30)
Roanne Mayotte 1 contre Roannais Foot 42 (3)

- ½ finales : **Les rencontres se dérouleront le jeudi 18 mai à COMMELLE**

Roanne Mayotte 1 ou Roannais Foot 42 (3) contre Villerest 1 ou Roanne Portugais 1
Loire Sornin 2 ou St Denis de Cabanne 1 contre St Martin la Sauveté 1 ou Belette 1

COUPE DU ROANNAIS « INTERSPORT » D5

- ¼ de finale, les rencontres se dérouleront le **dimanche 9 avril à 14h30**.

Loire Sornin 3 contre St Symphorien de Lay 2 (à 13h30)
Moulins Cherier 2 contre Goal Foot 2
Le Coteau 3 contre Avenir Côte 4
Ste Foy St Sulpice 1 contre Cordelle 2

- ½ finales : **Les rencontres se dérouleront le jeudi 18 mai à REGNY**

Ste Foy St Sulpice 1 ou Cordelle 2 contre Loire Sornin 3 ou St Symphorien de Lay 2
Le Coteau 3 ou Avenir Côte 4 contre Moulins Cherier 2 ou Goal Foot 2

FINALES : dimanche 11 juin, sur les installations du stade Galliéni, à RIORGES

RAPPEL REGLEMENTS SPORTIFS

TERRAINS IMPRATICABLES.

Voir Règlements Sportifs du District Art. 45 et suivants.

AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS

RAPPEL IMPORTANT

La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre.
Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matches.